

Analyse des besoins des familles en termes de Petite enfance et d'Enfance
Commission Cohésion sociale – Mardi 24 septembre de 18h à 20h
Relevé de décisions

Ordre du jour

- Rappeler les étapes à venir
- Présenter les objectifs des ateliers Petite enfance et Enfance
- Faire le point sur les participants inscrits aux ateliers et les modalités de (re)mobilisation

.....

Le support présenté lors de la Commission est joint au présent relevé de décisions.

.....

Présents

Territoire	Nom
Camaret-sur-Mer	Mme LE MEROUR
Crozon	Mme GUILLOIS
Pont-de-Buis les Quimerc'h	Mme LOUARN
Rosnoën	Mme LE GUIRRIEC
Rosnoën	Mme TANGUY
Telgruc-sur-Mer	M. LE MOIGNE
CCPCAM	Mme CABON
CCPCAM	M. LE BRENN
CCPCAM	Mme MESSAGER
Agence V°IF	Mme FOURNY

Le calendrier des étapes à venir

Il est précisé que la réunion de restitution a pour objectif de présenter **aux participants** de la démarche - et plus largement à **l'ensemble des acteurs locaux intervenant en direction des jeunes enfants et des enfants** – les orientations et les objectifs validés par les élus ainsi que les pistes d'action qui seront travaillées. Ces éléments sont restitués/**présentés par les élus**. Cette modalité d'organisation pour la réunion de restitution est validée.

Il est également validé de tenir cette rencontre de restitution à la **fin janvier 2025**. Cette date sera annoncée aux participants lors des ateliers à venir.

Le déroulement des ateliers Petite enfance et Enfance

Les objectifs indispensables à travailler en ateliers sont validés.

Il est apporté les précisions suivantes :

- Concernant l'objectif « **Mettre à plat les conditions d'accès aux accueils de loisirs** (parents sans emploi, discrimination au lieu de résidence ou de scolarisation...) **pour les harmoniser** », la commune de Crozon rappelle que la commune souhaite maintenir son critère d'accès lié à la résidence et n'envisage pas d'intégrer le critère « lieu de

scolarisation ». Sur ce point, les autres élus présents rappellent que le critère d'accès « lieu de scolarisation » est très très peu répandu (1 commune) et qu'il n'est pas envisagé de l'étendre.

- Concernant l'objectif « **Renforcer l'offre d'accueil collectif Petite enfance sur la Presqu'île** », la commune de Crozon précise qu'une étude est en cours pour le renforcement de l'offre collective avec la création d'une crèche en complément de celle déjà existante. Les scénarii sont en cours de réalisation. La commune précise par ailleurs que la crèche pourrait être accessible à des familles ne résidant pas à Crozon.

- Concernant l'objectif « **Qualifier les professionnels et bénévoles des structures de loisirs locales** (ALSH, associations) **sur les questions de l'écoute et de la relation d'aide**, les élus font le constat que les situations de mal-être des enfants mettent en difficultés les professionnels qui se trouvent à leur tour dans des situations de mal-être au travail, ce mal-être influant ensuite leurs pratiques et leurs postures. De ce fait, les élus sont en attente de pistes d'actions pour qualifier les professionnels.
La commune de Rosnoën précise que la responsable de la cantine va prochainement suivre une formation sur l'autorité bienveillante.
La consultante interroge sur l'existence passée de groupes d'analyse de pratiques professionnelles (GAPP) entre directeurs ALSH par exemple. Cette démarche n'a encore jamais été mise en place. La coordinatrice CTG précise que le PRH 29 peut prendre en charge 80% du coût de ces GAPP dès lors que les situations qui y sont abordées concernent des enfants en situation de handicap.

La (re)mobilisation des élu·e·s, services, partenaires et familles

A ce jour, 20 participants sont inscrits pour chacun des 2 ateliers.

Le profil des participants est présenté dans le support joint au présent relevé de décisions.

Il est décidé de relancer les partenaires suivantes :

- **Mme Messenger relance les partenaires suivants pour l'atelier Petite enfance** : CDAS
CMPI ; Service social des Armées ; France Travail
 - Pour rappel : pour le CMPI : cmp-crozon@chu-brest.fr => mettre dans l'objet à l'intention de la Docteure François et de l'équipe (cf. mail envoyé par les consultantes en 06/2024)

- **M. Le Moigne appelle ses collègues élus non-inscrits aux ateliers pour les inviter à participer**
 - Mme Messenger lui transmet les noms des élus non-inscrits